

N/REF : 10/09/2024 10H03 C:000053 I:02388
V/REF : AC/C00525
V/Email reçu le Mardi 10/09/2024 a 10H03

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. CLT
IMMEUBLE : CLOTEAUX -CLT
7 A 12, SQUARE DES CLOTEAUX
.
35200 RENNES

Rennes, le 24 Septembre 2024

Référence Marché: 020009-PBS-001-Lot 7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 9 CLOTEAUX - MME SHAVERDADHVILI 07 58 59 05 95 / 07 68 50 97 61
LOGEMENT N° 003335, PORTE N°21, 2° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : VÉRIFICATION INSTALLATION GAZ - PROBLEME AU NIVEAU DU BRANCHEMENT
DE LA GAZINIÈRE
Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 13/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DE L'ALIMENTATION ET DU BRANCHEMENT: CONFORME
LE ROAI FONCTIONNE CORRECTEMENT
L'OCCUPANT UTILISE UNE CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE
CUISINIÈRE BRANCHÉE SUR UNE PRISE SORTIE DE CÂBLE, CÂBLE ABIMÉ ET MAL
BRANCHÉ, PRISE CASSÉE
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 16/09/24 a 11H06 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	53,98	53,98
TOTAL H.T.				53,98
T.V.A. a 10,00%				5,39
TOTAL T.T.C.En EURO				59,37

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.